

INVESTISSEMENTS : PROSPECTIVE 2021 - 2026



Didier BRULÉ
Adjoint aux finances

L'analyse financière prospective a été conçue selon cinq principes : respect des engagements, pragmatisme, prudence, efficacité et sauvegarde.

Selon ces principes et selon les hypothèses de financement, la capacité d'investissement de la commune s'élève à 15 millions d'euros sur la période 2021-2026.



LES DÉPENSES RÉCURRENTES

Une analyse des besoins et les différents diagnostics réalisés sur l'état de la commune ont montré la nécessité de consacrer une enveloppe annuelle d'un million d'euros pour les dépenses récurrentes de remise en état d'infrastructures ou de renouvellement de matériels concernant les voiries, les bâtiments, les réseaux, les espaces verts ou encore le parc automobile.

Adaptation des infrastructures actuelles (2020-2022)

Réhabilitation du clocher de l'église 660 000 €	Réhabilitation de la salle A. Ravache 320 000 €	Réhabilitation énergétique V. Hugo 1 170 000 €	Adaptation de l'espace petite enfance 120 000 €	Matériels festivités et jeux extérieurs 90 000 €
Adaptation infrastructures sportives 75 000 €	Fin des travaux du Centre technique 150 000 €	Création médiathèque (+ Microfolies) 1 170 000 €	Aménagement site Korrigans (à partir de 2024) 2 200 000 €	Création Centre culturel (fin de mandat) 3 400 000 €

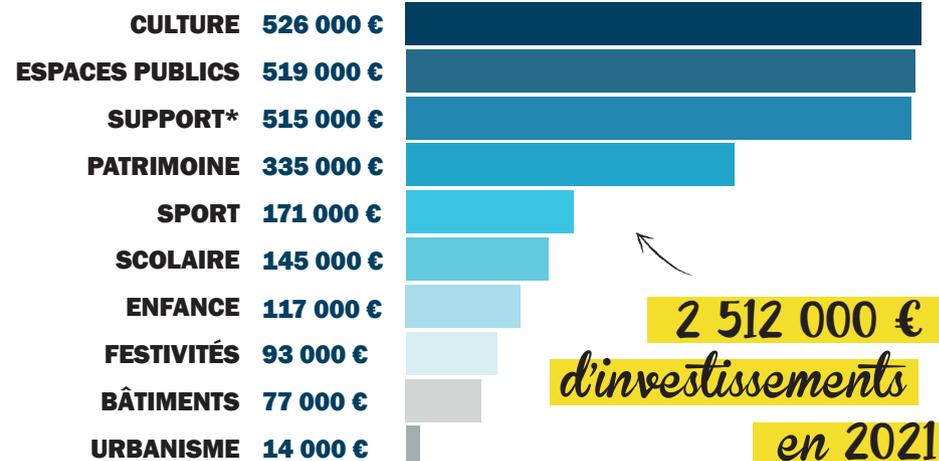
Grands projets de campagne (2022-2026)

TAXE DE SÉJOUR : UNE NOUVELLE PLATEFORME DE DÉCLARATION UNIQUE

Dans le cadre de la modernisation des recettes de la commune, le recouvrement de la taxe de séjour évolue. Les hébergeurs du Pouliguen disposeront dorénavant d'un portail de télédéclaration unique. Les coûts d'acquisition pour cette plateforme, de formation et de fonctionnement sont mutualisés avec les communes de Mesquer et de Piriac-sur-Mer, et avec l'assistance de Cap Atlantique.

Didier Brulé, adjoint aux Finances, indique : « Auparavant, le repérage des loueurs et des meublés était effectué de manière empirique par la police municipale et les régisseurs. Cette nouvelle procédure devrait réguler le marché. L'instauration de la télédéclaration permettra de garantir une politique touristique plus efficace ».

INVESTISSEMENTS : ZOOM SUR 2021



La carte des projets phares



« La Ville n'augmentera pas les taux d'imposition communaux des taxes d'habitation et foncière durant cette mandature et gèrera avec rigueur (capacité d'autofinancement préservée, endettement contrôlé), tout en investissant. »
Norbert Samama

*Support : ateliers municipaux, véhicules et engins, logiciels de voirie et de gestion technique, remplacement sucettes et vitrines, mobilier urbain, éclairage, voirie